



Art4Rom : citoyenneté et participation au cœur des stratégies d'éducation

Pascale Charhon,
Laurence Dufaÿ

Depuis l'adoption du traité de Lisbonne, la notion de citoyenneté européenne et des droits qui y sont liés ont été renforcés et inscrits dans la Charte des droits fondamentaux. L'Union Européenne a par ailleurs reconnu que « le respect des droits de l'homme, y compris les droits des personnes appartenant à des minorités » faisait partie des valeurs sur lesquelles était fondée l'UE. La Charte des Droits fondamentaux mentionne dans son article 21 que la discrimination fondée sur l'appartenance à une minorité nationale est interdite et dans son article 22 que l'UE doit respecter la diversité culturelle, religieuse et linguistique.

Si la dernière décennie a vu la multiplication de nombreuses initiatives en matière de non-discrimination, d'égalité des chances et de dialogue interculturel, une partie de l'opinion publique européenne perçoit la multiculturalité des sociétés européennes comme un défi. Par ailleurs, un fossé persiste entre la dimension locale de la citoyenneté et le concept de citoyenneté européenne.

Sur un terrain voisin, la question de l'accès à la culture et la participation effective des minorités dans l'espace public, comme vecteur de citoyenneté et d'inclusion sociale, n'ont par ailleurs pas suffisamment été abordées. La privation matérielle est la composante la plus visible de l'exclusion sociale, mais les actions en faveur de l'inclusion peuvent apparaître comme contre-productives si les bénéficiaires vivent une situation d'exclusion de la culture de la société majoritaire. Une telle exclusion ne peut être renversée que par des efforts conscients et proactifs pour changer les mentalités du côté des populations majoritaires et minoritaires.

La vision telle que décrite fut au cœur de l'Assemblée des Cultures d'Europe lancée en 1997 par le violoniste de renommée mondiale Yehudi Menuhin. Celui-ci était convaincu que le prolongement naturel du processus démocratique en Europe était de permettre la meilleure participation des groupes culturels minoritaires dans l'espace public.

Dans le cadre des stratégies nationales adoptées par les Etats membres pour favoriser l'intégration de la population rom, il est reconnu que la participation culturelle comme vecteur d'intégration et d'inclusion joue un rôle important. Ce thème fut l'objet d'une conférence organisée par la Commission européenne en avril 2012. Plusieurs questions y ont été abordées afin de favoriser la popularisation de la culture rom, sa dynamique, ainsi que la compréhension entre minorités roms et populations majoritaires. Il fut aussi question de la prise en compte des liens profonds et complexes qui relient les attitudes culturelles et les conditions socio-économiques, ainsi que de la promotion des contacts réels entre populations roms ou non par le biais de la production artistique. On a noté, par exemple, les liens entre les structures familiales roms et leurs expressions musicales, folkloriques, poétiques, vestimentaires, culinaires et artisanales.

Compétences clés et pratique artistique

Les systèmes d'éducation ont défini la nécessité de l'acquisition des compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Celles-ci constituent un ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes nécessaires à l'épanouissement et au développement personnel des individus, à leur inclusion sociale, à la citoyenneté active et à l'emploi.

L'Union européenne a clarifié les huit types de compétences clés. Parmi elles, on retrouve la faculté de communiquer dans la langue maternelle et d'avoir des interactions linguistiques appropriées et créatives dans toutes les situations de la vie sociale et culturelle, la communication en langues étrangères, la compétence mathématique et les compétences de base en sciences et technologies, la compétence numérique, l'intégration de méthodes d'apprentissage (apprendre à apprendre), les compétences sociales et civiques dont l'esprit d'initiative et d'entreprise et, enfin, la sensibilité culturelle qui implique la conscience de l'importance de l'expression créatrice d'idées, d'expériences et d'émotions sous diverses formes (musique, arts du spectacle, littérature et arts visuels...).

De nombreuses recherches et études ont permis de reconnaître que l'éducation artistique permet développer les compétences clés et de renforcer l'attractivité de l'école chez les enfants, mais aussi pour les parents. La recherche a montré, par exemple, que le langage et la musique se soutiennent mutuellement et permettent de promouvoir le développement personnel et la motivation à apprendre. Écouter, percevoir, imiter et créer de la musique soutiennent les compétences de base dans le cadre de la maîtrise des langues.

Le projet de la Fondation Menuhin

Le projet Art4Rom de la Fondation Menuhin est une initiative qui vise à favoriser l'intégration scolaire des enfants roms à travers l'éducation artistique (www.art4rom.eu). Il a commencé en 2013 et se prolongera en 2014.

Les travaux menés par des organisations de la société civile et l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA) ont mis en évidence des écarts importants et persistants qui empêchent les enfants roms de compléter l'enseignement scolaire formel. Le niveau de scolarité de ces enfants continue d'être entravé par l'analphabétisme, l'abandon scolaire, les barrières linguistiques et le manque d'assiduité scolaire.

Les principaux objectifs des politiques éducatives, définies par les États membres comprennent : l'amélioration de l'accès à la scolarisation au niveau primaire et secondaire, l'élévation du niveau d'instruction, la promotion de l'éducation interculturelle et la limitation de la ségrégation scolaire. Parmi les outils pédagogiques qui peuvent à la fois stimuler le dialogue interculturel et favoriser l'apprentissage, les « compétences clés transversales » jouent un rôle important dans le développement des capacités de base. Dans ce contexte, il importe de donner plus de soutien aux nouvelles initiatives d'apprentissage qui peuvent favoriser la meilleure intégration des enfants roms dans l'enseignement ordinaire.

Les objectifs généraux d'Art4Rom sont de favoriser le dialogue interculturel pour l'inclusion sociale des enfants (roms ou non), âgés de 5 à 10 ans, en utilisant une méthodologie éducative basée sur la pratique des arts à l'école et dans des environnements éducatifs non formels. Le projet est développé par huit partenaires dans sept pays (Belgique, Espagne, Italie, Slovaquie, Hongrie, Grand Bretagne). Ce projet vise à :

- développer l'intérêt et la participation des enfants dans des activités favorisant l'apprentissage et prévenir ainsi le décrochage scolaire et les comportements déviants ;
- favoriser l'acquisition de compétences clés à travers les arts, et ce afin de permettre le développement personnel, et la future employabilité ;
- mettre en place une méthodologie éducative novatrice utilisant les arts ;
- sensibiliser les décideurs et le grand public à l'importance de l'art comme outil d'intégration sociale et culturelle ;
- permettre l'interaction des enfants de diverses origines ;
- attirer l'attention des artistes, mais également du public sur les questions d'exclusion sociale qui affectent les enfants roms ;
- favoriser l'intégration sociale, la lutte contre les discriminations, les stéréotypes, le racisme et la xénophobie.

Pour ce faire, la Fondation Menuhin a commencé par collecter des pratiques dans le domaine de l'apprentissage à l'école à travers l'initiation aux arts. Elle a travaillé à la création d'un référentiel commun. Cette méthodologie est basée sur les pratiques et l'échange d'expériences entre partenaires. Actuellement, les partenaires développent un matériel de formation et des activités pilotes en direction d'artistes roms ou non et d'opérateurs socioculturels. Il s'agit, dans un second temps, de valider et de formaliser ces approches à partir des résultats des activités tests. La Fondation diffusera en suite les activités de formation dans des écoles, centres culturels et associations des localités à forte population rom en Hongrie, Slovaquie et en Italie.

Une plateforme permettra la coopération à travers l'Europe et la promotion des pratiques nourries par les arts, au service de l'intégration sociale des publics roms.

Au final, le projet touchera près de 500 enfants et aura permis la formation d'au moins 30 professionnels, dont des enseignants, des artistes, roms ou non, ainsi que des opérateurs socioculturels. Le projet s'appuie également sur une stratégie de communication en ligne : création d'un centre de ressources sur le Net proposant des rapports de recherche, publications, outils, référentiels, listes de ressources, etc.